

Département(s) de publication : **49**
Annonce No **19-162914**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Angers Loire Métropole, Angers Cedex 02, 49002, Angers, F, Courriel : marches.dag@angersloiremetropole.fr, Code NUTS : FRG02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Ville d'Angers - CCAS d'Angers - Ponts de Cé - Bouchemaine - ALDEV - Sainte Gemmes sur Loire - Saint Clément de la place - Le Plessis Grammoire, Angers, F, Courriel : marches.dag@angersloiremetropole.fr, Code NUTS : FRG02, Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de services de télécommunications

Numéro de référence : G19DSINTELECOCMMS

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 64200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché est passé par la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM) agissant en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué le 19 décembre 2017. L'achat groupé concerne les besoins de : ALM, la Ville d'Angers et le CCAS de la Ville de Angers, Angers Loire Développement (ALDEV) et les communs membres de l'agglomération suivantes : les Ponts de Cè, Sainte Gemmes sur Loire, Saint Clément de la Place et Bouchemaine. Angers Loire Métropole est, à ce titre, chargé de la procédure de passation pour le compte des autres membres ainsi que la signature et la notification du marché. Une fois notifié, le marché est exécuté, chacun en ce qui le concerne, par les membres du groupement. (Hormis la ville d'Angers pour laquelle ALM assure l'exécution au titre d'une mutualisation). Forme de contrat : Lot 1, Lot 2, Accords-cadres à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Lot 3 Marché ordinaire à prix mixte.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2 150 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Matériel de téléphonie, Télécommunications

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Téléphonie fixe

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 64211100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 64211200

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 64215000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution : Angers et le territoire d'Angers Loire Métropole

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre de fourniture de services de téléphonie fixe

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 2 ans. Reconductible 2 fois par période d'un an, soit une durée totale de 4 ans avec toutes les reconductions comprises. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : accord-cadre avec prix révisables chaque période d'exécution par ajustement. Pour la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, CCAS de la ville d'Angers, la date impérative de mise en service du périmètre initial est le 01/05/2020.

Mots descripteurs : Télécommunications

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Téléphonie mobile

Lot n° : 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 64212000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Accord-cadre de fourniture de services de téléphonie mobile

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 2 ans. Reconductible 2 fois par période d'un an, soit une durée totale de 4 ans avec toutes les reconductions comprises. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Accord-cadre avec prix révisibles chaque période d'exécution par ajustement. Pour la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, CCAS de la ville d'Angers, la date impérative de mise en service du périmètre initial est le 01/05/2020.

Mots descripteurs : Matériel de téléphonie, Télécommunications

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Fourniture de services de liaisons d'interconnexion VPN/IP et d'accès Internet

Lot n° : 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 64221000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 64210000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Marché de fourniture de service d'internet, VPN

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 30

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée initiale de 30 mois à partir de la date de notification. Le marché est reconductible 2 fois d'une période de 2 ans, soit la durée totale est 78 mois avec toutes les reconductions comprises. Vu la phase de transfert de compétences et l'investissement de l'infrastructure par le titulaire nécessite un temps de préparation.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Marché ordinaire avec périodes de révision par ajustement calées sur les périodes d'exécution du marché. Pour la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, CCAS de la ville d'Angers, la date impérative de mise en service du périmètre initial est le 01/05/2020.

Mots descripteurs : Télécommunications

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : voir règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Lot 2 : Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable demandés sur le tri et recyclage des téléphones mobiles et des accessoires. Le titulaire est invité à soumettre sa démarche de reprise et recyclage des terminaux qu'il reprendrait à la collectivité lors la remise des nouveaux terminaux.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

13 décembre 2019 - 14:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

Date : 13 décembre 2019 - 15:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat (garantie à 1e demande couvrant 100% du montant de l'avance). Délai global de paiement des prestations de 30 jours par virement administratif. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement de commandes, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. L'acheteur souhaite, en cas de groupement, un groupement conjoint avec mandataire solidaire (en cas de faute ou problèmes d'exécution du marché, le mandataire répond du cotraitant responsable)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette BP 24111, 44041, Nantes , F, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr,
Adresse internet : <http://www.ta-nantes.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette BP 24111, 44041, Nantes , F, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr,
Adresse internet : <http://www.ta-nantes.juradm.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette BP 24111, 44041, Nantes , F, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr,
Adresse internet : <http://www.ta-nantes.juradm.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : 312

Numéro d'engagement juridique : 19-162914

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 24490001500011

Libellé de la facture : Angers Loire Métropole BP 80011 Direction de la Commande Publique, F-49020 Angers.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 décembre 2019

Objet de l'avis : marché fourniture de services de télécommunications

Nom de l'organisme : Angers Loire Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 